

ECHANGES ET SEJOURS DE COURTE ET LONGUE DUREE EN ALLEMAGNE

Les informations ci-dessous, volontairement succinctes, sont à compléter par une lecture attentive des textes cités en référence

	ECHANGES			SEJOUR SANS ECHANGE
	VOLTAIRE	SAUZAY	Echange B1 – NOUVEAU !	Séjour seconde - NOUVEAU !
TEXTE	- BOEN n° 32 du 08/09/2011 +: http://www.ofaj.org/programme-voltaire	- B.O.E.N. n° 32 du 08/09/2011 + http://www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay	B.O.E.N. n° 44 du 30/ 11/ 2006	B.O.E.N. n° 44 du 30 /11/ 2006
ELEVES CONCERNES	- Elèves de troisième (nouveau) - Elèves de seconde	Tous les élèves de 4 ^{ème} à 1 ^{ère}	Elèves de seconde	Elèves de seconde
CONDITIONS	Orientation prévue vers la 1ère L, ES, S	Deux ans d'apprentissage de l'allemand obligatoires	- Etre <u>inscrit</u> à la certification niveau B1 - Définir un projet pédagogique personnalisé établi avec l'aide de l'équipe pédagogique	- Etre inscrit en classe de seconde en France - Effectuer les deux premières semaines de seconde dans son établissement en France
DATE ET DUREE	- 6 mois: mars à août - Puis accueil en France du partenaire allemand à la rentrée suivante (septembre à février)	- Date à convenance de l'élève Attention : durée modifiée - Elèves de 4 ^{ème} : 2 mois - Elèves de 3 ^{ème} , seconde, 1 ^{ère} : 3 mois - Minimum 6 semaines de scolarité - Puis accueil du partenaire allemand	Minimum 3 semaines dont 2 au moins sur temps scolaire	Totalité de l'année scolaire à compter de la mi-septembre
SUBVENTION	Bourse 250 euros pour le séjour + forfait voyage	Forfait voyage si les conditions de durée de séjour et de rapport d'activité sont remplies	- Pas de subvention OFAJ - Aide à titre exceptionnel, par le fonds social lycéen	- Pas de subvention OFAJ
SUIVI	- Prise en compte des acquis, y compris compétences personnelles et intellectuelles. Voir Portfolio académique de la mobilité franco-allemande IA-IPR d'allemand (therese.behrouz@ac-poitiers.fr)	- Tuteur - Recommandations : 1) Suivi pédagogique avec l'établissement partenaire 2) Prise en compte au retour des acquis	- Tuteur - Valorisation du projet pédagogique au retour de l'élève: ex TPE	- Tuteur et suivi régulier - Validation par l'établissement français avec passage en première sur proposition de l'établissement allemand
CANDIDATURE / INSCRIPTION	- Dossier sur le site OFAJ : http://www.ofaj.org/programme-voltaire - A retourner complet à la DAREIC pour le 21 novembre 2011	- Dossier à demander et à retourner à la DAREIC au moins 1 mois avant le départ	- Inscription lors de l'inscription à la certification B1 en janvier - Dossier à renvoyer à l'établissement partenaire (ou à défaut à la DAREIC)	- Projet de mobilité présenté par les familles au proviseur du lycée français au moment de l'inscription en seconde ou au plus tard début septembre. - Convention à remettre au proviseur du lycée français (voir modèle au B.O.E.N.)
CHOIX DU PARTENAIRE	Par l'OFAJ en règle générale mais prise en compte du partenaire déjà identifié par l'élève et sa famille	Recherche par l'élève et sa famille auprès de l'établissement partenaire ou au Mecklemburg-Vorpommern par la DAREIC claudio.godard@ac-poitiers.fr	Recherche par l'élève et sa famille: - auprès de l'établissement partenaire - au Mecklemburg (voir DAREIC : claudio.godard@ac-poitiers.fr)	- Recherche par l'élève et sa famille d'une famille d'accueil (voir établissement partenaire ou DAREIC :) claudio.godard@ac-poitiers.fr - Avant la fin de l'année de 3ème

Thérèse BEHROUZ, IA-IPR d'allemand